PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT



AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 11 janvier 2022, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique virtuelle à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 3 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2515, boulevard Marcel-Laurin et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale en empiétant dans les marges latérales et dont la distance entre deux bâtiments du projet d'ensemble, la localisation de l'usage principal et le coefficient d'occupation au sol ne respectent pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne les propriétés situées aux 2355-2365, rue des Équinoxes et a pour objet d'autoriser la construction d'habitations multifamiliales en empiétant dans la marge latérale donnant sur un passage piéton.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 2190, place Saint-Louis et a pour objet l'aménagement d'une galerie avant dont la distance de la ligne de propriété ne respecte pas toutes les normes applicables.

En vertu de l'arrêté ministériel 2021-102 du 5 février 2021, toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant 15 jours suivant la publication de l'avis, afin que le conseil puisse en apprécier la valeur avant de rendre une décision. Pour toute question relative à cette procédure veuillez téléphoner au (514) 855-6000 poste 4248.

Les commentaires écrits peuvent être soumis par courriel à l'adresse suivante : <u>saint-laurent@ville.montreal.qc.ca</u> ou par courrier au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7.

Fait à Montréal, le 22 décembre 2021

Benoit Turenne Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement